

Gabriel Tarde

Gabriel Tarde mène à Paris une vie mondaine qu'il décrit dans son journal intime.

La consécration

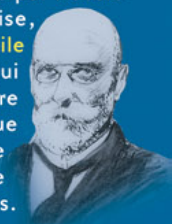
Durant cette période, il publie plusieurs ouvrages et de nombreux articles dans les revues scientifiques et philosophiques de l'époque, collabore activement à la Société générale des prisons et se rend à plusieurs reprises à des congrès internationaux de psychologie ou de statistique auxquels il est invité.

Il publie en 1898, « Les lois sociales », ouvrage qui sera réédité huit fois jusqu'en 1921.

En 1900, c'est la consécration : Gabriel Tarde est élu à la Chaire de philosophie moderne du Collège de France et donne, le 8 mars, son premier cours de « sociologie psychologique ». La même année, il devient membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).

À partir de 1903, sa santé se dégrade. L'année suivante, le 12 mai 1904, Gabriel Tarde décède à son domicile parisien. Il est inhumé au cimetière de la Roque-Gageac, en Dordogne.

Il enseigne la sociologie dans différentes écoles, en particulier à l'École libre des sciences politiques et au Collège libre des sciences sociales, mais il est violemment critiqué par l'école sociologique française, menée par Emile Durkheim, qui lui reproche le caractère non scientifique et l'essence philosophique de ses thèses.



Les archives manuscrites de Gabriel Tarde ont été déposées au Centre d'Histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (CHEVS) à Paris. En l'équivalent à l'ENAP, en 2002, la bibliothèque éclectique de Gabriel Tarde - demeurée jusqu'alors dans le manoir de la Roque-Gageac - les descendants du fameux juriste-criminologue de Sarlat, ont souhaité maintenir une partie de ce patrimoine dans la région natale de leur aïeul.

Ce patrimoine écrit, ouvert aux chercheurs, aux étudiants et aux élèves de l'ENAP trouve désormais sa place au sein du Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines, inauguré en septembre 2004 à l'ENAP à Agen.



Gabriel de Carde
Membre de l'Institut
Professeur au Collège de France



LOIS SOCIALES

ESQUISSE D'UNE SOCIOLOGIE

PAR

G. TARDE

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLEGE DE FRANCE

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE

GAUTHIER

105, BOULEVARD SAINT-G

1892

Tous droits réservés

Leçon d'ouverture d'un cours de philosophie moderne (1).



Messieurs,

Je ferai preuve de beaucoup d'ingratitude envers tous ceux n'étant pas une parole de reconnaissance profonde envers tous ceux qui, en m'ouvrant les portes de cette illustre École, hospitalière entre toutes aux libres esprits de toute origine, m'ont permis de me livrer tout entier dorénavant à des travaux philosophiques d'un certain ordre et d'y consacrer ce qui me reste de force et de vie. Grâce à eux, ce qui fut ma passion et ma joie toujours va devenir aussi mon devoir. Pourrai-je l'oublier jamais ?

Si les études auxquelles je viens de faire allusion n'ont que peu de rapports, par leur nature et leur inspiration générale, avec les recherches qui ont valu à mon honorable prédécesseur la haute estime de ses collègues, il en sera permis toutefois d'apprécier en quelques mots son œuvre et sa carrière si dignement remplie. Né à Thiers, en 1825, Jean-Félix Naudais, après avoir professé la philosophie dans l'enseignement secondaire, est entré en 1870, à l'Institut, et, en 1874, au Collège de France. Ses nombreux écrits se signalent par de précieuses qualités d'ordre, de clarté, de méthode et, avant tout, par un métier qui devient de plus en plus rare : l'unité de doctrine. En général, quand on se passionne avec sincérité pour des idées, c'est pour les suivre jusqu'à la fin de son long engagement, même, il se dégage le débat jusqu'à la fin de son long engagement, tout analysé, tout jugé au point de vue de cette philosophie, où l'on n'aperçoit jamais chez lui l'ombre d'une hésitation ni d'un changement. Soit qu'il traduise la réalité de Desires, d'Alexandre d'Aphrodisias, et y souleve de subtils arguments contre le déterminisme des

(1) Faite au Collège de France le jeudi 8 mars 1900.